



OCCE Vaucluse

16, chemin de St Henri
Bâtiment A
84000 Avignon

Tél : 04 90 81 06 66

Fax : 09.55.26.99.45

Mél : ad84@occe.coop

Blog :

<http://occe84.overblog.com>

Président :

Jean-Michel Gérènt

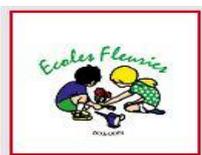
Permanente :

Sylvie Nevière

JARDINS VOYAGEURS



Petites Plumes...



MONOXYD L'EDD en vrai...



ETAMINES

IMAGINE Festival Cinéma



Comptes-Rendus

Financier et d'Activités : **CRF et CRA**

La coopérative scolaire : un outil pour concrétiser **les projets**
mis en œuvre dans la classe **par et avec** les élèves !

Ce document concerne **votre compte rendu financier**
et **votre compte rendu d'activités**.

L'envoi de ces **2** documents est statutaire, donc **obligatoire**.

Ces quatre pages doivent être photocopiées et transmises à chaque mandataire de l'école. N'oubliez pas d'en garder un double dans vos archives. Merci d'utiliser ces formulaires et pas ceux d'une autre AD.

Ils doivent nous être retournés pour le 30 septembre 2016 !

N'oubliez pas de nous adresser la fiche projet que vous trouverez dans le bulletin de rentrée. Cela nous permettra de vous recontacter en vous envoyant la fiche plus détaillée du projet choisi, le calendrier de l'action, l'aide de l'OCCE 84 etc...

Les projets pour l'année 2016-2017

Dans le domaine de l'Environnement ...

Écoles fleuries, Jardins voyageurs, MONOXYD, Séjours autogérés...

Dans le domaine langue orale et écrite, arts...

Etamine, Petites plumes, Moments philo, Théâtre, Festo pitcho, Ça cartonne, les Incoops, Correspondance scolaire, Journal scolaire, Ecole et Poésie...

Dans le domaine du " vivre ensemble " :

Agenda coop cycle 1 à 3, Ecole bienveillante et climat scolaire : outils et formation prévention et gestion des conflits, Droits de l'enfant...

Adhésions 2016-2017

Tous les documents pour l'adhésion, les changements de signatures, les ouvertures de compte seront dans le bulletin de rentrée qui arrivera dans les écoles la première semaine de septembre, généralement via la réunion de rentrée IEN/DIRECTEURS.

Aucune démarche en banque ne doit être faite (changement de mandataire, fermetures de compte) sans passer par l'OCCE.

Commune	Ecole	
N° de Téléphone	N° d'affiliation à l'OCCE	
Classe	Nom du mandataire (signataire du compte)	
Banque :	N° compte courant :	N° compte épargne

REPLIR UN COMPTE RENDU PAR COMPTE COURANT

CHARGES (Dépenses)			PRODUITS (Recettes)		
607	Achats de produits pour cessions (Calendriers, photos, tous produits achetés pour être revendus) €	7001	Participation volontaire (dont cotisations statutaires à la coopérative) €
618	Charges des activités éducatives (Voyages, classes transpl., journaux scolaires, spectacles, documents, objets fabriqués, ...) €	707	Ventes de produits pour cessions (Calendriers, photos, produits achetés pour être revendus) €
6281	Cotisations versées à l'OCCE (Cotisations statutaires versées à l'OCCE uniquement) €	708	Produits des activités éducatives (Versement des familles pour classes transpl., spectacles, voyages, journaux, objets fabriqués...) €
6282	Assurance (contrat MAIF, MAE) (Assurances de la coopérative scolaire) €	741	Subventions (Etat, Mairie, Département, Région) €
65	Autres charges courantes (Fêtes, lotos, kermesses, cotisations, tombolas...) €	742	Autres subventions (Associations de parents d'élèves, amicales...) €
67	Charges exceptionnelles (Evènements imprévus : dons, solidarité) €	75	Autres produits courants (Fêtes, lotos, kermesses, tombolas, etc...) €
68	Budget de gros équipements (Matériel audiovisuel, mobilier, biens durables) €	76	Produits financiers (Intérêts livret épargne, ...) €
			77	Produits exceptionnels (Evènements imprévus : dons, solidarité) €

TOTAL DES CHARGES €	TOTAL DES PRODUITS €
120 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT €	129 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT €
 €	BALANCE <- = -> €

◆ BILAN SIMPLIFIE AU 31 AOUT 2016 ◆

ACTIF (insérer les sommes que vous avez sur les différents comptes en fin d'exercice au 31 août 2016)			PASSIF		
512	Banque €	110	Total des sommes que vous aviez en début d'exercice le 01/09/2015 (banque + livret épargne + caisse) €
517	Livret Epargne €	12	Résultat du présent exercice (Reportez votre excédent ou votre déficit) 120 - EXCEDENT (Produits - charges) → + 129 - DEFICIT (Charges - produits) → - € €
530	Caisse (Espèces) €		MOUVEMENTS DE FONDS INTERNES Sommes reçues du compte école ou d'autres comptes classes de l'école + Sommes versées sur le compte école ou sur d'autres comptes classes de l'école (voir explications au verso) - € €
TOTAL ACTIF	 €	TOTAL PASSIF	 €

Conserver un exemplaire de ce document dans les archives de la coopérative

Il faut que le TOTAL ACTIF soit égal au TOTAL PASSIF

Signature du mandataire

Signature des vérificateurs

EXPLICATIONS CONCERNANT LE COMPTE RENDU FINANCIER

Le document que nous vous demandons de remplir est un compte rendu de **TRESORERIE** (et non un véritable document comptable) qui concerne les recettes et les dépenses entre le 1^{er} septembre et le 31 août de l'année scolaire écoulée.

Pour cela, afin d'éviter des erreurs que nous constatons à réception du document chaque année, quelques principes à respecter :

► **Enregistrer les recettes et les dépenses à partir du relevé bancaire que vous recevez chaque mois (dans la mesure où il y a des opérations) et non pas au moment où elles sont effectuées.**

Ainsi, si vous réglez une facture fin août, elle figurera sur le relevé de septembre et devra être prise en compte sur le prochain exercice. De même, une recette concernant l'année scolaire qui ne serait pas créditée avant le 31 août sera prise en compte sur l'exercice suivant.

► **Ce principe est impératif si l'on veut que le bilan simplifié « tombe juste ».**

Le solde de votre compte en début d'exercice ne doit pas être additionné aux recettes qui interviennent en cours de l'année scolaire (erreur souvent constatée). Cette somme est à inscrire seulement dans le bilan simplifié au passif (colonne 110).

Mouvements de fonds internes

(lorsqu'il y a plusieurs comptes dans l'école seulement)

Les versements de la coopérative d'école sur les comptes classes ou l'inverse ne doivent pas être « ventilés » en charges ou produits, mais notés dans la colonne « MOUVEMENTS DE FONDS INTERNES » figurant sur le cahier de comptabilité OCCE (il faut la créer si vous utilisez un autre support pour enregistrer vos écritures). En effet, il ne s'agit pas d'une véritable dépense (ou produit selon le cas) mais d'un mouvement de compte à compte à l'intérieur de l'école.

1^{er} exemple

Le compte école reçoit la subvention de 500 € de la Mairie : elle doit être ventilée en Produits (compte 741). Cette somme est ensuite répartie sur les 5 classes de l'école (5 chèques de 100 €). Chaque classe enregistrera les 100 € en « MOUVEMENTS DE FONDS INTERNES : reçu de la coopérative d'école ». (Si cette somme était ventilée en subvention, elle serait enregistrée deux fois puisqu'elle l'a déjà été sur le compte école). De même, le compte école l'enregistre en « MOUVEMENTS DE FONDS INTERNES : versé à la coopérative de classe ». Cela peut entraîner un « déficit » sur les comptes classes en fin d'exercice et un « excédent » sur le compte école mais sur l'ensemble de l'école l'équilibre s'établit.

2^{ème} exemple

La coopérative d'école fait appel aux coopératives de classe pour compléter le financement d'un bien qui sera utilisé par les classes (situation fréquente) ; le principe est le même que dans l'exemple précédent mais en sens inverse. L'achat sera réglé par la coopérative d'école qui « ventilerà » la somme sur le compte 618 ou 65 ; les autres écritures seront enregistrées en mouvements de fonds internes.

◆ QUITUS ◆ (obligatoire)

Les vérificateurs aux comptes (au moins 2) se sont réunis le (date) à

Ils se sont faits présenter :

- l'ensemble des pièces comptables et leurs justificatifs (factures, tickets de caisse, reçus, relevés de compte, cahier de comptabilité, ...),
- le cahier d'inventaire des biens appartenant à la coopérative scolaire,
- le cahier des délibérations de la coopérative mentionnant les décisions d'achats et leur financement.

La commission a vérifié les différentes pièces de recettes et dépenses. Les écritures sont conformes aux justificatifs. Le compte rendu financier envoyé à l'OCCE correspond aux écritures comptables.

La commission donne « quitus » de la gestion de la coopérative aux responsables.

Qualité (Parent ou Enseignant)	Nom et Prénom	Signature

La Coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative.

Ce compte-rendu est un élément statutaire, donc obligatoire, de la vie de la coopérative. Il doit être rempli par le Mandataire, en concertation avec ses collègues et les élèves. Il est indispensable à l'Association Départementale pour rendre compte de son activité et de celle des coopératives des 1^{er} et 2nd Degrés qui lui sont affiliées.

Mettre une croix dans la case quand la réponse est « oui »

A remplir par LE CONSEIL DE COOPERATIVE avant le 30 septembre 2015, à remettre au Mandataire de la coopérative et à retourner à l'OCCE 84.

Dans votre école ou votre établissement :		oui
Tenez-vous des réunions entre élèves de toutes les classes pour parler de la coopérative ?	1.	
Des élèves participent-ils aux Conseils d'Ecole ou d'Etablissement au titre de la coopérative ?	2.	
La coopérative organise-t-elle des activités pour tout le monde ?	3.	
Menez-vous des actions fortes pour donner du sens à votre coopérative ?	4.	
Présentez-vous la vie coopérative, projets et budget, en Conseil d'Ecole ou d'Etablissement ?	5.	
Questions aux délégués des élèves de l'école ou de l'établissement :		oui
Tenez-vous des réunions pour parler des actions et des projets portés par la coopérative ?	6.	
Tenez-vous des réunions pour parler de votre vie dans la classe / l'école / l'établissement ?	7.	
Gardez-vous des traces écrites des décisions, des discussions ?	8.	
Dans quels domaines la coopérative vous aide-t-elle ?		oui
Lire et écrire	9.	
Langue étrangère	10.	
Mathématiques / Sciences / Technologies	11.	
Informatique / Photo / Vidéo	12.	
Histoire / Géographie / E.E.D.D.	13.	
Education citoyenne / Responsabilité	14.	
Travaux de groupes / Chantiers artistiques	15.	
Education physique	16.	
Dans la ou les classes de votre école, les actions de la coopérative ont un effet bénéfique sur :		oui
Les apprentissages scolaires	17.	
Le respect des autres, des règles de vie et de travail et du matériel	18.	
La solidarité	19.	
La communication	20.	
La participation active	21.	
La prévention et la gestion des conflits	22.	
Dans la ou les classes de votre école, les actions de la coopérative ont un réel intérêt pour :		oui
Les apprentissages sociaux	23.	
La motivation des élèves	24.	
La vie de la classe	25.	
L'apprentissage de la coopération	26.	
Vos relations avec l'OCCE :		oui
Lisez-vous le bulletin départemental ? , la e- lettre mensuelle ?	27.	
Lisez-vous la revue nationale Animation & Education ?	28.	
Avez-vous fait appel à l'équipe du siège de l'OCCE, Secrétaire, Animateur, Conseil d'Administration ?	29.	
Avez-vous utilisé des outils OCCE : documents, outils, ouvrages, site internet, formations ?	30.	
Participez-vous à une action nationale de l'OCCE (Droits de l'Enfant, Ecoles Fleuries, Etamine, Lire-écrire des images, Semaine de la Coopération, Théâ) ?	31.	
Dans quel domaine souhaiteriez-vous un apport supplémentaire de l'OCCE :		oui
Formation à la pédagogie coopérative	32.	
Formation comptable et juridique des mandataires	33.	
Formation des directeurs	34.	
Actions artistiques et culturelles	35.	
Environnement, éducation à la nature, au développement durable	36.	
Sciences et technologies	37.	
TICES ou TUIC et communication	38.	
Publications et édition	39.	
Projets en partenariat avec les Institutions	40.	
Gestion :		Nb
A combien estimez-vous le nombre d'heures passées à la gestion administrative de votre coopérative scolaire ?	41.	